



Quimper,
le 05/11/2024

Compte Rendu N°2

Conférence du 5 novembre 2024

Ordre du jour : La mobilité en entreprise

Lieu : Salle Steir, Centre des congrès du chapeau rouge, 1 rue du paradis 29000 Quimper

Heure de début de la conférence : 11 h 15

Le mardi 5 novembre 2024, a eu lieu la première journée du salon "Le point de vue RH". Dans le cadre de cet atelier, **Bruno BUREL** de la Communauté de Communes Ouest Cornouaille et **Méliné REITA** Commerciale chez Karos sont intervenus auprès de dirigeants et de DRH sur un sujet essentiel qui nous concerne tous : la mobilité, plus précisément le covoiturage individuel et professionnel.

I- Le covoiturage au sein de l'attractivité économique :

Le covoiturage est aujourd'hui un facteur d'attractivité économique pour les entreprises et les territoires qui les accueillent. C'est une solution de mobilité flexible et efficace pouvant faciliter le recrutement et le maintien en emploi, qui soutient le pouvoir d'achat des ménages et contribue à limiter l'impact carbone des déplacements.

Pour toutes ces raisons, les 4 Communautés de communes de l'ouest Cornouaille (Pays Bigoudens Haut et Sud, Cap Sizun-Pointe du Raz et Douarnenez Communauté) se sont associées pour déployer conjointement **OuestKarr** jusqu'à 80 km au-delà de leur territoire, avec l'**opérateur Karos**.

L'ouest Cornouaille déploie OuestKarr, une solution de mobilité pour encourager le covoiturage des actifs sur leur trajet domicile-travail et ainsi soutenir l'attractivité des employeurs, entreprises et collectivités locales.

OuestKarr est présent dans Le Pays Bigouden Sud, le Haut Pays Bigouden, le Cap Sizun-Pointe du Raz et Douarnenez communauté. L'application a été officiellement lancée le 7 octobre 2024.

C'est un engagement pour encourager un déplacement durable. Déjà plus de 730 000 collaborateurs utilisent l'application Karos.

II- Un nouveau service de covoiturage :

Différentes actions ont été mises en place avec une tarification avantageuse pour les employés pris en charge par les communautés de communes. Le coût de revient individuel est très faible.

Pourquoi mettre en place le covoiturage dans une entreprise ?

- Il n'y a pas de transport en commun ou très peu qui desservent les lieux de travail.
- Les voitures ont un impact écologique très problématique dans le monde entier.

Les différents avantages de mettre en place le covoiturage au sein de votre entreprise :

- Pour les salariés :

Augmenter le pouvoir d'achat : un salarié automobiliste qui habite à 30km de son lieu de travail et qui covoiture quotidiennement en alternance avec un voisin ou un collègue économise près de 2 000 € chaque année.

Participer à l'amélioration de la qualité de l'air : la voiture individuelle représente à elle seule plus de 15% des émissions de gaz à effet de serre en France. Partager un véhicule permet de diviser par deux les émissions de CO² de son trajet.

Le covoiturage crée une offre de mobilité partagée là où il n'y a pas de transport en commun. Il est aussi solidaire en permettant l'accès à un transport pour ceux qui n'ont pas de voiture ou qui ne peuvent pas conduire.

- Pour les entreprises :

Cela permet d'améliorer la marque employeur, mais aussi de réduire considérablement son impact écologique en améliorant l'accessibilité du covoiturage aux salariés. Cela permet d'améliorer le recrutement et de fidéliser vos collaborateurs.

La Cornouaille elle aussi y trouve des avantages dans la réduction du nombre des déplacements : la circulation est facilitée, la pollution amoindrie, la qualité de vie améliorée.

III - Mettre en place le covoiturage dans l'entreprise :

- Proposition d'un programme de sensibilisation au covoiturage pour une entreprise de moins de 150 collaborateurs :

Les avantages : 6 mois de trajet offert pour les collaborateurs. Via l'application, l'entreprise va recevoir des indicateurs de rentabilité et d'impact écologique.

- Promouvoir une solution employeur d'une durée de 12 mois pour plus de 150 collaborateurs :

C'est une solution plus complète avec une plateforme et une application dédiées aux salariés donnant des résultats RSE. Un consultant aide à déployer un plan stratégique.

Ainsi, l'Entreprise Safran résultat a économisé 50 000€ sur 20 mois. L'Entreprise Kronenbourg a généré 39 000 € de pouvoir d'achat pour leurs salariés.

L'ordre du jour est épuisé, la conférence s'achève à 11 h 00, à aucune intervention n'est programmée par **Méliné REITA** et **Bruno BUREL**.

Clara POULIQUEN
Étudiante en 2^{ème} année

Maena LUCAS
Étudiante en 1^{ère} année